

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

LA SITUATION TROUBLÉE DE L'ALLEMAGNE

LA POLITIQUE NAVALE FRANÇAISE

La Chambre a écouté le développement d'une interpellation de M. de Kerguérec sur la politique navale de la France. Nous n'avons pas, hélas! de politique navale actuellement. Aussi l'interpellation ne vise-t-elle pas des faits déterminés et n'est-elle point une attaque de personnes prises, mais l'exposé de théories personnelles. Son auteur semble vouloir, par un vote de la Chambre irresponsable, les imposer au ministre de la Marine responsable, et il parait donner des conseils à ce dernier. Celui-ci doit être évidemment reconnaissant de l'intention, mais certainement ne suivra l'interpellateur qu'à bon escient.

M. de Kerguérec préconise la défensive : il ne faut pas porter la guerre chez les autres, nous sommes certainement d'être maîtres chez nous. Il y a bien longtemps qu'un proverbe a dit : « La défense est le moyen de perdre, sans avoir chance de gagner. » Nous nous en sommes aperçus pendant la guerre : c'est l'offensive du maréchal Foch qui nous a donné la victoire ; c'est l'offensive énergique des alliés contre les sous-marins allemands qui a mis fin à la guerre sous-marine. On peut être étonné, après cela, de voir réclamer une forte défensive.

L'arme principale de cette flotte défensive doit être le sous-marin. « Le jour où la France décide de Kerguérec, aura dernière elle une flotte de 250 à 300 sous-marins, elle pourra regarder l'avenir avec une parfaite sécurité. » Cela ne résulte point des enseignements de la guerre. Si l'interpellateur veut bien reprendre les faits des hostilités navales, il constatera que le sous-marin est l'arme qui a le plus perdu. C'est incontestablement une arme d'une très grande valeur qu'on doit posséder, mais qu'il serait fort imprudent de faire prévaloir sur les autres armes.

Le sous-marin est maintenant un auxiliaire de la flotte et ne peut donner de grands résultats que s'il est appuyé par elle. Il aurait été impossible aux alliés de constituer la flotte contre les sous-marins allemands s'ils n'avaient bloqué étroitement la flotte de surface allemande. L'insuccès de la guerre sous-marine est dû à l'inéfisance de la flotte de haut bord allemande en face de la flotte britannique.

C'est l'échec plein de la guerre sous-marine qui a hâlé la demande d'armistice. Aucun espoir ne pouvait plus être tenu sur elle. Les chiffres le démontrent : dans le deuxième trimestre de 1917, les sous-marins ont détruit 2.284.473 tonnes de navires marchands ; 1.404.473 le trimestre suivant ; ils n'en coulaient plus que 915.513 pendant le troisième trimestre de 1918, et enfin le dernier mois de la guerre leurs destructions se bornaient à 177.534 tonnes. Ce n'est pas que leur nombre à la mer est sensiblement diminué ; on sait combien de sous-marins ont été livrés après l'armistice ; on sait combien ceux étaient en construction dans les ports d'Allemagne !

Le sous-marin lui-même, intrinsèquement, a été diminué. Avant la guerre, on le croyait invulnérable sous l'eau ; la bombe va maintenant l'y trouver et le couler. On le disait invincible, et actions, dirigeables, saussaient le découvrir sous l'eau ; de plus, il est devenu « audible », les appareils d'écoute signifiaient sa présence avec une localisation certaine. Enfin nous devons dire que toute arme n'a perdu autant dans l'action : 50 0/0 des sous-marins allemands engagés ont été capturés ou détruits, on sait disparu. Faute il rappeler les matinées des marins de Kiel refusant d'embarquer dans des sous-marins ?

Il est indispensable d'avoir des sous-marins, mais baser sur eux la défense navale sera folle, d'autant plus que le sous-marin est l'arme la plus dispendieuse qu'il y ait. Avant la guerre, d'après les annexes du budget, la tonne de sous-marin du type « Clorinde » valait 4.505 fr., et celle de cuirassé du type « France » en valait 2.719. Un cuirassé armé en service coûtait 87 francs la tonne par an ; la « Clorinde » coûtait par tonne 365 francs. Et les prix se sont singulièrement développés depuis. On voit dans quelle orgie de dépenses nous lanceront un programme de 250 à 300 sous-marins « d'une type puissant, robuste, capable de braver tous les temps ».

M. de Kerguérec nous fait comprendre que nous ne pouvons pas construire autre chose que des sous-marins : « Le cuirassé, dans sa forme actuelle, est périmé. » Il est évident que les enseignements de la guerre amèneront des modifications dans la forme du cuirassé ; mais dire que l'attitude à leur égard est celle du recueillement et de l'expectative et qu'il faut attendre, étudier, examiner, est peut-être bien risqué ; car il y a des opinions et des faits qui sont en contradiction.

Trois jours avant l'interpellation de M. de Kerguérec, M. Long, premier lord de l'amirauté,

réunit britannique, en présentant le projet de budget naval à la Chambre des communes, disait :

On a dit que le jour du gros capital n'était pas passé. Tout ce que je puis dire est qu'avant tout qu'en peut s'en rendre compte, d'aucune autre grande puissance navale. Il n'y a pas un pays qui, désirant avoir une flotte puissante, ne mette aujourd'hui sur le calme de ses grans navires, et la théorie que les jours des grans navires sont terminés n'est pas résolument celle, si l'on examine les faits, ombre de fondement.

M. Walter Long a répondu par avance à la tribune de M. de Kerguérec. Les faits sont aussi en opposition, car Américains et Japonais continuent leurs programmes navals comprenant des cuirassés armés de canons de 400 millimètres.

FRATERNITÉ FRANÇAISE

LA PROVENCE POUR LE NORD

Marseille, 24 mars. — Tous les journaux publient en faveur des régions dévastées un nouvel appel, dont voici quelques passages :

Nous qui n'avons pas connu la misère, devons aider à ceux qui, depuis six ans, en souffrent, nous qui n'en avons pas dissipé toute leur avoir et tout leur moyen d'existence.

Il faudrait que ceux qui n'ont pas parcouru ces régions dévastées puissent se rendre compte du mal que la guerre y a fait ; mais c'est impossible. L'imagination la plus féconde, la plus folle, ne donnera pas une idée de la désolation de ces pays, et de leur degré d'appauvrissement. C'est pour cela que les favorisés doivent s'inspirer de l'idée d'aider à leur renouveau et prennent sur eux de faire ce qu'ils peuvent pour cette réparation.

De telles mesures ne sont pas à confondre avec une intervention politique de quelque nature qu'elle soit, elles en diffèrent sensiblement.

Ajoutons que le total des deux premières listes de souscription s'élève à 140.305 fr.

LES QUOTIDIENNES

LE RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

Si en 1914 les pangermanistes n'avaient pas été des gens aussi pressés, les commis-voyageurs allemands auraient acheté, au moins de dix ans, la conquête économique du monde. L'impatience du parti militaire a retardé l'œuvre industrielle et commerciale de pénétration et de domination de l'Empire ; elle ne l'a pas empêché. Si le bolchevisme ne vient pas rendre inutile le prodigieux effort accompli dans tous les domaines de l'activité par un peuple organisé, le relèvement de l'Allemagne, même avec les entraves du traité de paix, se fera dans un temps beaucoup plus court que le relèvement de la France.

Il faut voir la preuve de cette assertion dans l'immense succès de la Foire de Leipzig. Ce succès a été constaté par la presse d'Outre-Rhin, naturellement, mais aussi par la presse française.

Voilà ce que dit la « Gazette de Francfort » : « Le succès de la Foire a dépassé les prévisions. Le premier jour, il est venu 90.000 visiteurs, plus de 100.000 acheteurs de 30.000 représentants, dont 1.000 Suisses, 1.000 Hollandais, 3.000 Tchèques, 2.000 Autrichiens, 2.000 Polonais, 400 Danois, plus de 500 Anglais, 200 Espagnols, etc. Le nom de nos armes qui ont exposé s'élève à 11.000 ».

Profitant de la Foire de Leipzig, la Société Economique Mondiale Allemande (Deutsche Weltwirtschaftliche Gesellschaft), a organisé des conférences destinées à faire connaître au peuple allemand les conditions de son relèvement. Le même « leit-motiv » était partout mis en valeur : l'Allemagne devait à son commerce et à son industrie, son expansion toujours croissante, d'avant-guerre ; elle n'a point à chercher ailleurs, malgré les fautes du régime déchu et les lourdes charges de la défaite, les moyens de reprendre sa place sur le marché international.

On se sera montré, malgré l'opposition, à la fois dans l'ordre et de l'ordre, et l'autre dans l'ordre, et l'autre. On voit dans quelle orgie de dépenses nous lanceront un programme de 250 à 300 sous-marins « d'une

type puissant, robuste, capable de braver tous les temps ».

M. de Kerguérec nous fait comprendre que nous ne pouvons pas construire autre chose que des sous-marins : « Le cuirassé, dans sa forme actuelle, est périmé. » Il est évident que les enseignements de la guerre amèneront des modifications dans la forme du cuirassé ; mais dire que l'attitude à leur égard est celle du recueillement et de l'expectative et qu'il faut attendre, étudier, examiner, est peut-être bien risqué ; car il y a des opinions et des faits qui sont en contradiction.

Trois jours avant l'interpellation de M. de Kerguérec, M. Long, premier lord de l'amirauté,

LA CRISE ALLEMANDE

L'Attitude des Alliés dans la Ruhr

Un accord serait intervenu entre M. Bauer et les syndicats ouvriers. — Un armistice entre les combattants

Les Alliés interviendront dans la Ruhr, mais seulement afin d'obtenir la livraison de charbon.

Londres, 24 mars. — Le rédacteur diplomatique du « Daily Telegraph » déclare qu'il a exagéré des divergences de points de vue entre les Alliés au sujet de leur attitude en présence de la crise allemande, particulièrement en ce qui concerne les mesures à prendre devant les désordres actuels de la Ruhr.

L'informateur du « Daily Telegraph » a dit que si la preuve était faite que l'Allemagne n'observe pas les obligations qui lui sont imposées par le traité, on devrait évidemment recourir à une nouvelle occupation de territoire pour la contraindre. S'il était reconnu notamment qu'elle ne livre pas le charbon qu'elle doit pourrir à la France, la région de la Ruhr serait clairement indiquée pour cette dernière occupation.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insisté pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs français.

Il faut insister pour que la Grande-Bretagne promette à la France que le décret résultant de cette situation soit couvert dans une large mesure grâce à l'exécution des marchés réguliers avec les importateurs